

**Comparaisons entre le VUT+ et le SMP
fonction des principes de l'ERRE**

Mark Batten-Carew

Le 7 octobre 2016

Résumé

Cette proposition vise à aider le Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) à comparer deux systèmes électoraux proportionnels, le SMP et le VUT+, en tenant compte des cinq principes que l'ERRE a pour mandat de respecter.

Prière de noter que cette présentation appuie fortement les présentations des groupes **Représentation équitable au Canada** et **À l'action Canada** et que, par conséquent, cette présentation ne reprend pas leurs excellents arguments menant à la recommandation finale, à savoir que l'ERRE devrait proposer un système de représentation proportionnelle.

Dans un premier temps, cette présentation décrit les deux systèmes électoraux proportionnels, soit le Soutien majoritaire plurinominal (SMP) et le vote unique transférable plus (aussi appelé VUT proportionnel, RP-VUT ou VUT+), puis a recours à chacun des principes qui sous-tendent le mandat de l'ERRE pour procéder à une comparaison exhaustive des deux systèmes.

Cette présentation en vient à la conclusion que le **VUT+** est la proposition qui reflète le mieux les cinq principes, qui constitue le système le plus proportionnel et qui transformera en profondeur et pour le mieux la façon de faire de la politique au Canada.

En résumé, cette présentation recommande :

que le Canada adopte le système électoral du VUT+

- Représentation locale : **plus de 100 % des Canadiens obtiennent un député local qui représente le parti de leur choix.**
- Efficacité et légitimité : **le système le plus proportionnel**, qui permet à plus de 100 % des Canadiens d'élire localement un membre du parti de leur choix et le système qui s'avère le plus juste à l'endroit des candidats indépendants.
- Participation : **de multiples gagnants dans chaque circonscription, ce qui favorise un climat politique plus collaboratif, soutient mieux les candidats indépendants et minoritaires et améliore la participation des électeurs.**
- Accessibilité et inclusion : le concept de bulletin de vote le plus simple – utilise un vote alterné unique.
- Intégrité : le maintien de bulletins de vote en papier garantit des résultats fiables, vérifiables et dignes de confiance.

Suggestions détaillées pour la mise en œuvre du VUT+ :

- Le nombre total de sièges au Parlement demeurerait le même.
- Les circonscriptions de VUT+ seraient créées en regroupant 4 à 7 circonscriptions existantes (pour éviter de recalculer les frontières des circonscriptions) et conserveraient leurs 4 à 7 sièges, mais un siège de chaque circonscription pourrait être déplacé vers une région complémentaire de manière à ce que les circonscriptions du VUT+ aboutissent, dans les faits, avec 3 à 6 sièges.

- Les régions complémentaires s'étendraient à l'ensemble de la province sauf, peut-être, en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta où les régions panprovinciales pourraient être subdivisées en plus petites régions.
- Il y aurait quatre exceptions, soit le Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon, qui constitueraient des circonscriptions à siège unique. Les trois territoires n'auraient pas de régions complémentaires.
- Les sièges complémentaires seraient accordés proportionnellement, compte tenu du meilleur candidat de parti qui arrive au second rang dans chaque région.
- On accorderait aux candidats de très grandes circonscriptions un plus grand remboursement pour les frais de voyage au lieu de modifier le système électoral pour traiter ces cas exceptionnels.

Profil de deux systèmes électoraux proportionnels

Scrutin majoritaire plurinominal (SMP)

En vertu du système de SMP, chaque électeur reçoit un bulletin de vote unique avec deux votes. Les électeurs votent pour un seul représentant local de la circonscription et ils participent à un vote proportionnel pour élire des représentants régionaux.

Le premier vote est identique à un scrutin uninominal et sert à élire un seul député local pour représenter la circonscription. À l'instar du système actuel, c'est la personne qui obtient le plus de votes qui gagne. Il n'y a aucune obligation d'obtenir plus de 50 % des votes.

Le deuxième vote s'applique à un candidat régional et détermine la proportion de sièges que chaque parti devrait avoir au Parlement. Une fois que le ratio de sièges mérités par chaque parti a été déterminé, les sièges régionaux sont accordés, proportionnellement, aux candidats régionaux selon le candidat de chaque parti qui a obtenu le plus de votes.

Les grands arguments en faveur du SMP s'énoncent ainsi :

- 1) Le premier vote est familier, puisqu'il est identique au système électoral actuel.
- 2) Le système permet à l'électeur de voter séparément pour a) le candidat qu'il aime le mieux et b) le parti qu'il préfère réellement.

Vote unique transférable (VUT+)

En vertu du système de VUT+, chaque électeur reçoit un seul bulletin de vote avec un vote préférentiel unique. Les votes permettent d'élire 3 à 5 représentants locaux et contribuent à un vote proportionnel pour des représentants régionaux.

La plus grande différence entre le SMP et le VUT+ tient au fait que le VUT+ permet d'élire plusieurs représentants locaux dans chaque circonscription. Ceci sera considéré comme un avantage à la lumière de la plupart des principes de l'ERRE.

Quand un électeur remplit son bulletin de vote, il classe dans l'ordre autant de candidats, ou aussi peu de candidats qu'il veut, allant du candidat le plus désirable au candidat le moins désirable.

En vertu du VUT+, un candidat doit franchir un seuil de vote minimum avant de gagner son siège. Dans des circonscriptions à 4 sièges, un candidat doit obtenir au moins 20 % du vote pour démontrer qu'il mérite un des sièges.

Si un candidat obtient plus d'appuis que nécessaire, les votes excédentaires sont transférés au deuxième choix des électeurs. Si aucun des candidats n'obtient assez de soutien, le candidat aux résultats les plus faibles est éliminé et ses votes sont transférés aux deuxièmes choix. Les sièges restants sont assignés à mesure que les candidats atteignent le seuil.

Une fois que tous les sièges d'une circonscription ont été gagnés, la proportionnalité du parti est déterminée en comptant tous les votes classés premiers. On a recours aux sièges complémentaires régionaux pour accorder à chaque parti sa part proportionnelle de sièges en les assignant aux meilleurs candidats de chaque parti qui se sont classés au deuxième rang lors du vote dans la circonscription.

Les grands arguments en faveur du VUT+ s'énoncent ainsi :

- 1) Presque chaque Canadien élira un représentant **local** membre de son propre parti.
- 2) Il s'agit d'un système plus proportionnel que le SMP.
- 3) Les électeurs ont la chance de produire une liste complète de choix classés.
- 4) Le système utilise des bulletins de vote plus simples que ceux du SMP.
- 5) Ce qui importe plus, le système favorisera des relations politiques plus collaboratives.

Comparaisons entre le SMP et le VUT+

La différence fondamentale entre le SMP et le VUT+, puisqu'ils prévoient tous deux des sièges régionaux complémentaires, tient au fait que le SMP maintient les circonscriptions à un siège élu par scrutin uninominal tandis que le VUT+ regroupe plusieurs circonscriptions en une grande circonscription unique avec de multiples sièges élus par vote de préférence altérée.

Une autre façon de décrire le SMP consiste à dire que le SMP, c'est juste un SMUT avec l'ajout d'une couche de proportionnalité régionale qui vise à corriger les problèmes causés par des circonscriptions à siège unique. Pour ce faire, on ajoute un deuxième vote à chaque scrutin de manière à répondre à la question suivante : « *Puisque vous avez été forcé de voter stratégiquement à l'échelle de la circonscription, pour quel parti vouliez-vous vraiment voter?* »

Puisque le SMP nécessite un grand nombre de sièges régionaux pour rectifier le déséquilibre des circonscriptions du SMUT à siège unique, les circonscriptions du SMP doivent être nettement plus grandes, souvent jusqu'à 30 à 40 % plus grandes, chacune étant encore gérée par un seul représentant. Par contre, le VUT+ regrouperait cinq circonscriptions en une seule grande circonscription comprenant quatre représentants. Ainsi, chaque représentant ne desservirait que 25 % de plus d'électeurs. (Le 5^e représentant serait déplacé vers la région complémentaire du VUT+.)

Cette différence s'explique du fait que le VUT+ est naturellement plus proportionnel puisqu'il permet d'avoir de multiples représentants pour une même circonscription. Par conséquent, on a besoin de moins de représentants à l'échelle régionale pour rectifier le déséquilibre proportionnel.

Lorsqu'on examine les parutions du comité organisées jusqu'ici, on constate que les présentateurs mentionnent le SMP deux fois plus souvent que le VUT+, alors que certains autres parlent de proportionnalité rurale urbaine. Ceci confirme ce qui constitue le plus grand attrait du SMP – il s'agit d'un système familial puisqu'il maintient les circonscriptions du SMU à siège unique. **Mais cela en fait-il le meilleur choix pour autant, compte tenu de la chance historique qui s'offre d'améliorer le système électoral du Canada?** L'ERRE pourrait profiter de l'occasion pour choisir un système électoral dont les bienfaits ont des ramifications bien au-delà des affirmations courantes « c'est familial **et** c'est proportionnel ».

Outre la familiarité, le seul autre avantage du SMP tient au fait qu'il permet aux électeurs de préciser à la fois le candidat local qu'ils désirent élire et, séparément, le parti qu'ils préfèrent. Même s'il s'agit d'un séduisant concept, ce dernier pose deux difficultés. Premièrement, il force le maintien des circonscriptions du SMUT et deuxièmement, il y a des chances qu'il puisse être exploité à mauvais escient. Le « Parti A » pourrait présenter beaucoup de candidats régionaux, mais ensuite faire participer tous les candidats de la circonscription sous le nom d'un deuxième parti appelé « Amis du Parti A ». En fin de compte, les deux partis supposément distincts pourraient terminer avec le double de leur juste part proportionnelle de sièges, car, sur le plan régional, il semblerait que le « Parti A » mérite une plus grande part de sièges proportionnels mais n'en a pas, puisqu'il n'est pas le parti « Amis du Parti A » et n'a pas présenté de candidats dans la circonscription.

Ceci s'avère problématique pour tout système électoral qui accorde aux électeurs deux votes distincts.

Le VUT+ ne permet pas de votes multiples. Comme son nom l'indique, chaque électeur a droit à un vote unique transférable. Même s'il peut préciser son ordre de préférence, il ne peut élire qu'un seul député et c'est sa première préférence qui détermine le parti qu'il veut appuyer proportionnellement. Il n'y a donc aucune façon de truquer le système.

Jusqu'ici, j'ai discuté des pour et des contre du SMP, mais il est maintenant temps de parler du VUT+.

Comme mentionné à la fin de la section précédente, le VUT+ présente plusieurs avantages, y compris les suivants :

- 1) Presque chaque Canadien élira un représentant **local** membre de son propre parti.
- 2) Il s'agit d'un système plus proportionnel que le SMP.
- 3) Les électeurs ont la chance de produire une liste complète de choix classés.
- 4) Le système utilise des bulletins de vote plus simples que ceux du SMP.
- 5) Ce qui importe plus, le système favorisera des relations politiques plus collaboratives.

Parce que le VUT+ prévoit trois à cinq représentants par circonscription, il est très probable que dans la plupart des circonscriptions, au moins un siège soit comblé par chacun des trois principaux partis. Dans une circonscription avec cinq sièges, un parti n'aurait besoin que de 17 % d'appui environ pour obtenir

un siège. Cela signifie que même avant de combler les sièges complémentaires proportionnels, il est fort probable que presque tous les Canadiens éliraient un représentant local de leur propre parti.

Peu de gens qui surveillent les résultats électoraux le jour des élections se demanderont avec inquiétude si oui ou non leur parti a gagné la circonscription. Ils se rongeront plutôt les ongles en attendant de savoir *quel* candidat parmi ceux de leur parti va l'emporter. **En réalité, chaque Canadien joue gagnant.**

Le scénario ci-dessus est possible parce que le VUT+ est un système beaucoup plus proportionnel. Le degré de proportionnalité d'un système peut être mesuré à l'aide de l'indice de Gallagher décrit ainsi :

L'indice de Gallagher est utilisé pour mesurer la disproportionnalité des résultats d'une élection. Il est fondé sur la différence entre les pourcentages de votes reçus et les pourcentages de sièges concédés à un parti à la suite d'une élection¹.

Les chiffres de Gallagher inférieurs à cinq sont jugés bons, car cela signifie que le système électoral fournit des comptes de sièges qui sont très proches de la proportion du vote populaire.

Lorsque Byron Weber Becker (qui a été invité à prendre la parole devant l'ERRE) a procédé à une analyse du VUT+ comme décrit dans cette présentation, on lui a attribué un indice composé de Gallagher de 2,2 %, le plus faible (et le meilleur) parmi 62 instances électorales qu'il a affichées sur son site Web à Election-Modelling.ca. De fait, des 45 applications différentes de VUT, seulement 5 étaient supérieures à 5 %, la pire atteignant 6,5 %.

Par contre, même si deux instances de SMP affichaient des indices composés de Gallagher tout juste inférieurs à 5 %, les quatre autres instances avaient des indices supérieurs à 5 % et le pire cas dépassait 15 %.

Ceci démontre que le VUT+ est nettement plus proportionnel que le SMP et que le VUT+ réussit à se faire tout en nécessitant la création de moins de sièges complémentaires.

Il reste deux derniers points à mentionner avant que j'en vienne à des comparaisons spécifiques en fonction des principes de l'ERRE.

Premièrement, les bulletins de vote du VUT+ sont plus simples que les bulletins de vote du SMP. Le bulletin de vote du SMP demande aux électeurs de voter pour deux personnes différentes, soit leur candidat local et leur candidat régional, et chacune de ces sections nécessite des explications particulières sur quoi faire avec le bulletin de vote.

En guise de comparaison, un bulletin de vote du VUT+ n'exige qu'une seule explication du genre « Classez les candidats ci-dessous en ordre de préférence et placez un 1 à côté du nom de votre premier choix ». Cette approche tend à poser moins de difficultés aux électeurs.

¹ Site Web de Michael Gallagher : http://www.tcd.ie/Political_Science/staff/michael_gallagher/EISystems/Docts/lsq.php.

En dernier lieu, je crois qu'il y a une très grande différence dans la façon de mener des élections selon qu'on a recours au SMP ou au VUT+. Des élections dans des circonscriptions qui utilisent le SMP, essentiellement des rivalités de SMUT, ne différeront pas des élections actuelles. Des tactiques négatives seront utilisées comme c'est le cas actuellement et les candidats tenteront de discréditer leurs adversaires, typiquement en concentrant leurs attaques sur l'adversaire qui a le plus de chances de l'emporter.

Mais dans le cas d'élections fondées sur le VUT+, chaque grand parti a la chance de remporter au moins un siège. Par conséquent, les candidats sont moins enclins à mener une lutte négative.

Imaginez que 15 candidats rivalisent pour cinq sièges dans une circonscription. En vertu du VUT+, rien ne justifie une rivalité électorale. Puisqu'il est probable qu'au moins un député de chaque grand parti remporte un siège, comment un candidat quelconque déterminerait-il qui attaquer parmi tous les candidats? Les campagnes évolueront naturellement et motiveront les candidats à se mettre en valeur et à présenter leurs politiques sous le meilleur jour possible parce qu'il sera très difficile de déterminer vers où orienter les ressources pour triompher des 14 autres candidats. La lutte devra se concentrer sur les politiques du parti et servir à démontrer que vous êtes le meilleur représentant possible pour la circonscription. C'est tout à fait ça que devrait être l'électoralisme.

Une autre raison pour laquelle l'électoralisme deviendra plus civilisé avec le VUT+ tient au fait que, contrairement au SMP où un seul candidat gagne, après une élection avec le VUT+, chaque candidat qui gagne travaillera avec 3 à 5 de ses anciens adversaires dès la semaine suivante.

En dernier lieu, puisque le VUT+ est à la fois un système proportionnel qui élit plusieurs députés par circonscription, il y aura de grands incitatifs à collaborer. Non seulement une élection accorderait-elle probablement un pourcentage d'appui semblable à chaque parti, mais il est fort probable que les mêmes représentants de chaque circonscription seraient réélus, ce qui empêcherait les gens d'abandonner la politique. Par conséquent, pour accomplir des choses, chaque représentant devrait miser sur le compromis et collaborer avec son groupe actuel de collègues.

Évaluation du SMP c. VUT+ en fonction des principes de l'ERRE

Efficacité et légitimité

Dans le cas du VUT+, l'efficacité du vote est améliorée de deux façons. Premièrement, comme susmentionné, il est extrêmement probable que la grande majorité des électeurs aboutissent avec un représentant élu qui incarne leurs propres valeurs. C'est ce qui explique, en partie, la nécessité d'au moins trois sièges par circonscription, ce qui donne au moins une chance à chacun des trois grands partis d'être représentés à la Chambre.

De plus, puisque le VUT+ est le système le plus proportionnel, chaque électeur, même ceux qui encouragent de petits partis qui n'ont pas de représentant local, sait que son vote a permis d'élire quelqu'un qui représente son parti de choix.

Comparons ceci avec le SMP où, au plus, un seul parti est représenté dans une circonscription. Dans toutes les circonscriptions gagnées avec moins de 50 % du vote, la majorité des électeurs sont obligés de faire appel à un représentant élu régional pour obtenir de l'aide. Avec le SMP, la plupart des électeurs continueront de vivre dans une circonscription sans représentant qui souscrit à leurs valeurs et ne profiteront pas des mêmes avantages associés à un nouveau système électoral autre que le VUT+.

Fait important, ceci signifie aussi que pour éviter de faire élire un représentant local indésirable, le SMP encourage encore le vote stratégique!

Pour ces raisons, bien des Canadiens jugeraient le SMP beaucoup moins efficace que le VUT+.

Participation

Puisque le VUT+ donne aux électeurs un représentant de leur propre parti dans leur propre circonscription, les Canadiens auraient une fois de plus l'impression que leur vote vaut réellement quelque chose, ce qui favoriserait une hausse du taux de participation aux élections.

En outre, l'un des principaux avantages du VUT+ par rapport au SMP tient au fait que de nombreux représentants sont élus à l'échelle de la circonscription avant même la prise en compte de l'alignement de parti à l'échelle régionale à des fins de proportionnalité. Cela signifie que dans le cas de circonscriptions réunissant des minorités ethniques, un candidat faisant partie d'une minorité ethnique aurait donc une bonne chance de remporter l'un des cinq et quelques sièges, peu importe le parti qu'il représente. Encore une fois, cette situation aurait pour effet d'encourager la participation des électeurs, surtout les membres de groupes sous-représentés.

Cela dit, j'ai gardé le meilleur argument pour la fin. Comme je l'ai déjà mentionné, puisque le VUT+ permettrait d'élire plusieurs députés dans chaque circonscription, il entraînerait un virage majeur vers la civilité et la collaboration, surtout en période électorale, mais aussi une fois que les représentants seraient à Ottawa. À l'opposé, avec le SMP, les élections continueraient de fonctionner de la même façon en engendrant et en alimentant le cynisme.

Comme susmentionné également, puisque le VUT+ est à la fois un système proportionnel qui permet d'élire plusieurs députés par circonscription, les élections seront beaucoup moins

fréquentes parce que tout le monde saura qu'une élection entraînera probablement le même pourcentage d'appui pour chaque parti et, fort probablement, l'élection des mêmes représentants dans chaque circonscription. Encore une fois, et contrairement au SMP, puisque les deux tiers des circonscriptions sont des courses du SMUT, les représentants continueront de savoir qu'un léger changement de popularité peut entraîner un changement du représentant qui gagne la circonscription.

Accessibilité et inclusion

Voter dans le cadre du VUT+ est extrêmement simple, assurément plus simple que de voter avec le bulletin de vote en deux parties requis pour le SMP et donne aux électeurs une bien meilleure occasion de faire valoir leurs intentions. Et puisque les directives sur un bulletin de vote du VUT+ seront bien plus simples que celles sur un bulletin de vote du SMP, le bulletin de vote du VUT+ sera plus facile à utiliser, plus court et plus accessible à tous les électeurs, nonobstant la condition physique ou sociale.

Intégrité

Tenant pour acquis que le comité recommande le maintien des bulletins de vote en papier secrets pour les vérifications et recomptages postélectorales, la confiance du public envers le processus électoral ne devrait pas diminuer, qu'on ait recours au SMP ou au VUT+.

Par contre, Élections Canada pourrait donner davantage confiance au public dans un nouveau VUT+ en publiant les résultats des comptages bruts du VUT+ pour chaque ronde. Ceci permettrait aux gens de voir l'évolution du vote et de s'habituer à l'idée que leur candidat préféré puisse gagner ou perdre, à mesure que les candidats particuliers accèdent à un siège ou sont éliminés.

Représentation locale

C'est ici que le VUT+ brille de tous ses feux. **Comparativement au SMP, le VUT+ est le seul système qui permettra à la majorité des Canadiens d'élire un représentant local qui reflète leurs propres valeurs.** En vertu du VUT+, tous les représentants sont imputables aux électeurs de la circonscription où ils se présentent, sans compter que les représentants régionaux doivent s'acquitter de responsabilités additionnelles à l'égard du reste des électeurs de la région qui les a élus.

Tel n'est pas le cas avec le SMP. Avec le SMP, il est fort probable que la majorité des Canadiens n'auront pas de représentation locale reflétant leur parti de choix comme cela est courant dans les circonscriptions du SMU. En vertu du SMP, la plupart des Canadiens devront se tourner vers les représentants régionaux pour obtenir une aide législative.

Conclusions

Prière de consulter le résumé au début de cette présentation pour la liste des conclusions.